



Fiche Contacts

Orienter obligatoirement chaque demande sur les liens ci-dessous

*En cas de panne d'un client déjà raccordé, de difficulté de raccordement, le **seul contact** reste l'**opérateur commercial***

Couverture fibre

<https://lysseo.fr/test-deligibilite/>

Dommages réseaux

Pour signaler un équipement fibre endommagé sur la voie publique

<https://lysseo.fr/declaration-dommages-reseaux/>

Projets immobiliers

Tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés le plus en amont possible sur

<https://lysseo.fr/> rubrique « Déclarer une nouvelle construction »

Logements collectifs existants

Pour demander le déploiement de la fibre dans les parties communes d'un lotissement ou d'un immeuble

<https://lysseo.fr/copropriete-syndic/>

Toutes les autres demandes

Pour retrouver les réponses aux questions les plus fréquentes et déposer vos propres demandes

<https://lysseo.fr/foire-aux-questions/>